



Sud éducation Hérault

23 rue Lakanal
34 090 Montpellier
Tel : 04.67.02.10.32
Mail : syndicat@sudeducation34.org
<http://sudeducation34.org>

Sud éducation Gard/Lozère

6 rue Porte d'Alès
30 000 Nîmes
Tel : 04.66.36.25.70
Mail : sudeducation.gard@ouvaton.org
<http://sudeducationgard.ouvaton.org/>

Sud éducation PO/Aude

4 bis avenue Marcelin Albert
66 000 Perpignan
Tel : 06.84.89.01.17
Mail : 66-11@sudeducation.org
<http://www.sudeducation66.org>

DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION LANGUEDOC-ROUSSILLON À LA FPMA DES 20 ET 21 JUIN 2018

INTRA 2018 : ENCORE UN MOUVEMENT BLOQUÉ !

En préambule SUD éducation souhaite exprimer son inquiétude concernant la gestion des opérations paritaires cette année. Tout au long de l'année les élus du personnel ont eu de grandes difficultés à effectuer leur travail. Convocations et documents communiqués au dernier moment, modifications très fréquentes de calendrier, non respect de l'ordre logique des GT (GT de bonification handicap pour les matières scientifiques placé après le GT vœux et barèmes)... nous avons même pu constater que l'algorithme avait fini par « tourner » avec des barèmes faux. Pour nous cette situation est la conséquence de la désorganisation des services administratifs, de leur surcharge de travail et de leurs sous effectifs chroniques. Cette situation justifie à nos yeux plus que jamais la nécessité du recrutement de personnels à hauteur des besoins. Y compris dans les services administratifs.

Cette FPMA mouvement INTRA s'ouvre dans un contexte difficile de baisse drastique des postes aux concours, traduction d'une logique budgétaire qui prime sur l'intérêt des élèves et des personnels. Cette situation ne peut qu'inquiéter nos collègues quant à leur futures possibilités de « mobilité » : en effet le Président de la République lui-même annonce l'accroissement du recours aux personnels précaires déjà en plein développement. Or, face à la hausse du nombre d'élèves attendus pour la rentrée 2018 et à l'hémorragie de 80 000 postes lors des précédentes mandatures, c'est bien de postes de titulaires dont nous avons besoin.

Le manque de postes disponibles a des conséquences directes sur les conditions dans lesquelles se déroule le mouvement : cela entraîne une inflation impressionnante des barèmes dans de nombreuses disciplines et certaines zones géographiques (ex : Montpellier et ses environs) sont inaccessibles à l'immense majorité des personnels. Aussi nous pouvons, cette année encore, déplorer les conséquences néfastes de la politique de l'emploi menée par le ministère qui provoque un blocage du mouvement, remettant ainsi en cause le droit à une mobilité

choisie pour les personnels. C'est particulièrement criant dans certaines disciplines (ex : histoire-géographie). Par ailleurs il faut rappeler que le taux de mutation est un leurre car de nombreux collègues mutés sont des participants obligatoires : stagiaires ou entrants dans l'académie.

La mobilité des personnels est également affectée par la politique de systématisation et de développement des postes spécifiques. Sous prétexte de recruter les personnels avec des compétences particulières, ce sont ainsi des dizaines de postes (souvent situés dans des zones très demandées) qui échappent au mouvement général et qui sont attribués hors barème. Comme nous le dénonçons depuis toujours ce mode d'affectation est opaque (plus que jamais cette année quand on voit le nombre d'avis non motivés), il favorise les petits arrangements qui bafouent l'égalité de traitement entre les personnels.

Dans ces conditions de nombreux collègues déjà en poste ne réussissent pas à muter, malgré des demandes renouvelées d'année en année pour certains. L'impossibilité d'avoir accès à la mobilité provoque parfois des situations de grande souffrance pour les personnels : éloignement de leurs proches, temps de transport très importants, conditions de travail dégradées... Si l'on ajoute à cela la faiblesse des rémunérations, les compléments de service qui se multiplient, le recours massif aux contrats précaires ou encore les sureffectifs devenus la norme dans les classes, il ne faut pas s'étonner de la profondeur du malaise qui plane sur la profession.

SUD éducation dénonce un mouvement bloqué qui contribue au mal-être enseignant, situation encore aggravée par la réforme de l'éducation prioritaire et son cortège de politiques managériales, de rémunération au mérite et de généralisation de l'école du socle. Comme nous l'avions annoncé la refonte des bonifications éducation prioritaire et l'abandon de l'ancien dispositif APV plus avantageux poussent les personnels des établissements REP/REP+ à demander leur mutation, ce qui fragilise la stabilité des équipes, au détriment de l'intérêt pédagogique.

Pour SUD éducation, la logique d'austérité des précédents gouvernements se poursuit et se renforce. Cette dernière s'accompagne, bien sûr, de mesures qui poursuivent le travail de sape de démantèlement du service public d'éducation pour faire plus de place au marché et au privé ; le parallèle avec les autres services publics démantelés tels que La Poste ou en ce moment la SNCF peut être fait et il est éclairant sur les volontés réelles de nos gouvernants.

Pour SUD éducation, les différentes réformes néolibérales de ces dernières années n'amélioreront ni les conditions d'apprentissage des élèves ni les conditions de travail des personnels. Les gouvernements se suivent et la ligne politique est toujours la même, les attaques contre les personnels de l'Éducation Nationale sont légion :

- Augmentation des pressions hiérarchiques (via notamment la mise en place du protocole PPCR),
- Augmentation des pressions sociétales, via notamment les « réformes » du baccalauréat et de l'orientation (aggravations d'un tri social en marche),
- Attaques contre les fonctionnaires (entre autres : suppressions de postes, menaces sur les statuts et la pérennité des services, augmentation de la CSG et rétablissement du jour de carence) ;
- Augmentation de la souffrance au travail.
- Attaques contre le paritarisme et généralisation du management...

Le droit à la mobilité choisie est une composante essentielle des conditions de travail. SUD Éducation défend et revendique toujours l'idée et le principe d'un droit à la mobilité choisie et volontaire pour tous les personnels, dans le cadre d'un mouvement national aux règles transparentes et identiques pour toutes et tous.

Pour augmenter la fluidité du mouvement, il faut :

- Revenir sur le nombre trop élevé de postes spécifiques et de postes « réservés », qui remet en cause le caractère égalitaire et transparent du mouvement et retire chaque année un nombre important de possibilités de mutation pour les collègues (à l'inter et à l'intra).
- Supprimer les bonifications spécifiques pour les agrégé-es ;
- Veiller à l'équité de traitement entre académies pour certaines bonifications (ex. : TZR entrant-es, priorités médicales, priviléges « agrégé-es », etc.)
- Créer massivement des postes, par exemple en revenant sur la réforme du lycée qui avait été un moyen de supprimer des postes en remettant en cause les horaires disciplinaires, logique également à l'œuvre dans l'actuelle réforme du collège.

Dans ce contexte SUD éducation revendique :

- Le retour à une formation pour les stagiaires avec un tiers maximum de temps de service devant élèves ;
- L'abrogation de la masterisation et de toutes les contre-réformes imposées dans l'enseignement général, technologique et professionnel par les précédents et l'actuel gouvernements ;
- Le retrait des projets inacceptables du ministre actuel, et notamment la déstructuration des réseaux d'éducation prioritaire, la décentralisation de l'orientation scolaire et de la carte de l'enseignement professionnel ;
- La baisse des effectifs par classe à tous les niveaux pour améliorer les conditions de travail et d'étude ;
- Une vraie politique d'éducation prioritaire qui ne se restreigne pas à un nombre extrêmement réduit d'établissements et qui permette de créer des postes et d'améliorer les conditions de travail et d'études en généralisant les décharges de services réelles ;
- La création de postes statutaires à hauteur des besoins, l'arrêt du recrutement de précaires et la titularisation sans condition de tous les personnels précaires en exercice ;
- Une baisse significative du temps de travail qui serait un outil de création de postes et donc de fluidité du mouvement. Toute charge de travail supplémentaire doit donc se traduire non par l'attribution d'une prime mais par une diminution du temps de travail contrairement à ce qui est prévu dans les nouveaux statuts des enseignant-es du second degré ;
- L'augmentation générale des salaires et la réduction des écarts de rémunération pour aller vers un salaire unique.

A rebours de ces revendications, le choix de l'austérité budgétaire pour les salarié-es et les services publics, les réductions des droits via notamment les « ordonnances travail » et les cadeaux aux patrons et actionnaires font de l'école une priorité bien illusoire.

Contre ces attaques et les dominations qu'elles perpétuent, SUD éducation oppose la solidarité au chacun pour soi et appelle l'ensemble des personnels, de la maternelle à l'université, dans une dynamique de convergence, à se saisir de toutes les mobilisations pour faire front, défendre nos droits et en gagner de nouveaux.

Les élus SUD Éducation à la CAPA certifiés de l'académie de Montpellier
elus.sud.education.montpellier@gmail.com